

LA VILLE RECRUTE



JOURNALIER(IERE) AUX TRAVAUX PUBLICS

Otterburn Park est une ville située au coeur de la Montérégie offrant un cadre de vie paisible et naturel, propice à la détente et aux activités extérieures. Otterburn Park combine l'attrait d'un environnement rural tout en étant à proximité des commodités urbaines. C'est dans ce cadre sans pareil que nous vous invitons à découvrir une opportunité de travail stimulante!

Sous l'autorité du contremaitre du Service des travaux publics, le journalier est principalement responsable d'exécuter diverses tâches liées aux nombreuses opérations du Service, selon les saisons et les besoins.

RESPONSABILITÉS

- Accomplir divers travaux reliés à l'entretien, la réparation et l'amélioration de la voirie, de la signalisation, des équipements et outils de la Ville;
- Accomplir divers travaux reliés à l'entretien, la réparation et l'amélioration des parcs, des espaces verts et des bâtiments de la Ville, incluant les travaux en hauteur, les travaux de terrassement et d'aménagement paysager, les travaux de menuiserie, d'entretien à la piscine municipale extérieure et de finitions intérieures;
- Accomplir divers travaux reliés aux événements impliquant la Ville;
- Maintenir l'inventaire des pièces et outils nécessaires à l'accomplissement des tâches;
- Transporter et déménager différents objets tels que des meubles, tables, classeurs, poubelles, barrières, cônes de signalisation, mobilier extérieur, chapiteaux, des scènes, etc.

Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. Le titulaire du poste peut être appelé à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme d'études secondaire V ou équivalent;
- Permis de conduire de classe 5 valide et classe 3 (un atout);
- Cours de sécurité sur les chantiers (ASP) ou équivalent;
- Expérience de plus de 5 ans dans des tâches connexes ;
- Avoir des aptitudes manuelles.

AVANTAGES

- 39 heures/semaine, réparties sur 4 ½ jours. Lundi au jeudi 7h00 à 12h et 13h à 16h30. Vendredi 7h00 à 12h00.
- Horaire atypique: 1^{er} décembre au 1^{er} avril selon les besoins et conditions météorologiques.
- Horaire atypique: 1^{er} juin au 30 septembre travailler un samedi ou un dimanche (8 fois) et un soir de semaine du lundi au vendredi;
- Taux horaire entre 27,87 \$ et 31,97 \$.

Cette offre d'emploi vous intéresse ? Faites parvenir votre c.v. à rh@opark.ca



Pour plus de détails : opark.ca